**Le harcèlement dans tous ses états, *présentation de la séance de travail de la SBPCPV, le 30 janvier 2018, Maison des Associations Rennes.***

Octobre 2017, une polémique entre deux participants d’une émission TV/ONPC. L’un défendait son autonomie et ses capacités à inventer une sortie de l’agression subie, l’autre en appelait au plus grand nombre afin que soient proposés d’autres dispositifs de sortie de la solitude crée par l’agression (à caractère sexuel) subie. Deux positions symptomatiques et donnant à voir la dynamique anthropologique de réinvention d’un lien social fêlé, d’un modèle omni présent et aux initiatives apparemment opposées.

Les aléas de l’actualité en ont fait une suite que nous connaissons tous, à partir de la dénonciation de harcèlements sexuels, moraux et psychologiques etc., propres aux univers du showbiz, de la politique, de la mode, etc… partout où du pouvoir se monnaie.

La clinique criminologique du lien social retrouve dans ces actualités un chemin déjà bien emprunté, mis en expérience de façon significative dans toutes ces délinquances et maltraitances qui font le quotidien des services sociaux, médicaux, psychologiques, des experts psy- ou de la presse des faits divers.

Objet connu ou objet redécouvert ? Telle est la question à poser à la suite de ce grand branle- bas de la transition 2017-2018. Qui peut se sortir indemne de toutes ces grandes manifestations qui, dans toutes les presses et sur les réseaux sociaux, ont donné à voir et à entendre autre chose que des mots, des concepts ? Quoi ?.... du corps et ses débris, de la pensée décomposée, du temps qui se traine, troué de toutes parts… Et des modèles d’expositions d’usage univoque de la morale ou des bons sentiments.

Evoquer le harcèlement aujourd’hui c’est littéralement en étudier tous ses états en termes de sites et de cibles mais encore en étudier les fonctionnements psychiques et saisir l’imposture qui le fonde et instruit, par la suite, la déshérence de chacun en ayant été l’objet.

Le harcèlement sape les fondements de l’estime de soi, réactualise honte et culpabilité. C’est la légitimité de chacun qui est mise en cause et se trouve suspendue au gré d’un autre, disposant du pouvoir (de proposer, d’aimer, d’accompagner, de valider etc.) qui lui est prêté (ne serait-ce que par peur de représailles, etc.)

Ce sera le travail de ce soir. Il en annoncera un autre pour une autre lecture.

\*\*\*

Il est un autre objet que nous ne traiterons pas aujourd’hui. A coté de, *le harcèlement c’est quoi et comment aujourd’hui,* la somme des modes de négations le concernant.

Ce que nous appelons les stratégies de décriminalisation, les modes de structuration du désengagement et du report sur un tiers, des responsabilités. (Villerbu, 2017, Impunité et Punitivité, une problématique au long cours en sciences humains clinique, Les cahiers de la justice). Là également des modèles se systématisent que ce soit dans le champ politique, justice, pédagogique, etc. La presse a parlé de duplicité en évoquant la situation d’un homme meurtrier de son épouse et ayant créé un courant de compassion autour de lui, ne dira rien en ces termes d’un autre , homme politique et chargé de ministère, pouvant dire et le dire, droit dans les yeux, que jamais… Dans le champ de la justice et du recours au psy-, le criminologue belge C. Debuyst a bien montré la logique des systèmes d’interprétation s’auto validant.

Dans la problématique des contextes conjugaux violents les exemples abondent. Par exemple, dans le champ de la justice, comment faire pour ne pas vouloir les reconnaitre, et cela bien que des éléments de preuves matérielles puissent en témoigner ? Comment se construit l’incroyance et ses  stratagèmes? Comment repérer les *faire croire* ? Il s’agit d’abord de renforcer l’intention coupable et la démarche irresponsable. Appel au crime passionnel ? Ce n’est plus une circonstance atténuante, cela peut être une circonstance aggravante. Autre référence, la fourberie ? Il est possible d’évoquer une personnalité sensitive, interprétante, impulsive… rancunière et falsifiante. De fait, la nature vient au lieu de circonstances sociales et de dynamiques intersubjectives. Exit alors les violences conjugales alléguées et la crédibilité qui pouvait leur être accordées. Il est même possible dans ce cas de citer en référence des personnes morales bien connues et œuvrant par exemple, contre les violences conjugales. Comme elles ne sont pas là, elles ne contrediront pas. Ou encore de contester dates et autres détails liés au racontage, dans une même démarche que dans les stratégies de décriminalisation. Et s’il est démontré ainsi que toute défense de soi, affirmant « ayant subi les violences conjugales », tient de l’incapacité de procéder à une propre auto analyse, il n’y a plus qu’un roman opposable à la démarche régalienne de vérité ; le bourreau ou tyran a échangé sa place. La tentation est forte, faute d’avoir encore à disposition une perversion naturelle ou innée, que des modes psychopathologiques référentielles prennent le relais. Au lieu de s’animaliser la référence se pathologise, le forcené devient un psychopathe ou une hystérique maligne : le résultat est le même. La personne s’efface devant l’individu déconnecté, réduit un acte dont on peut dénoncer la barbarie.

Dans l’espace managérial un tel stratagème vient décrire les pousses à la démission et le burn out, les mises à la porte aux torts de celui qui n’a pas su tenir sa place, etc.

Dans l’espace de la rue, des cours et des ruelles… toute appréhension de l’autre comme possédant ce dont je manque, (ou ai en trop) fait la liberté d’importuner, etc.

Dès lors que l’on évoque la morale d’un besoin, la sauvagerie n’est pas loin. A coté des stratégies de dé-criminalisation on devra mettre à l’étude les stratégies de sur-criminalisation. A coté des pousse aux crimes, les sur-manœuvres d’aveuglement. La duplicité est des deux cotés, en termes de mauvaise foi, de pouvoir.

*On conçoit dès lors que l’intérêt porté aux harcèlements s’inscrit bien dans une démarche éthique et politique. Une tache tant scientifique que professionnelle s’instaure : les identifier en lieux et modes opératoires, afin que sur le plan criminologique les protocoles en détectent les émergences et les effets destructeurs de légitimité, qu’au plan pédagogique en imagine et réalise des dispositifs, à tous les moments de prévention, qu’au plan thérapeutique s’installent les organiseurs psycho-victimologiques et psycho-criminologiques de traitement.*

*Le 26 janvier 2018*

*LM Villerbu*